

**AVENANT N°2**  
**À LA CONVENTION N°2013/1094 ÉTABLISSANT UN ACCORD DE**  
**COOPERATION POUR UN DOUBLE DIPLOME**

**ENTRE**

**L'Université de Lorraine**, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, créée sous la forme d'un grand établissement, sise 34 Cours Léopold – CS 25233 – 54052 Nancy Cedex France, SIRET n° 130 015 506 00012, représentée par son Président en exercice, Monsieur Pierre Mutzenhardt,

et plus particulièrement, sa composante : UFR Arts Lettres et Langues, sise (Campus Lettres et Sciences Humaines BP 13397 – 54015 Nancy cedex), représentée par sa directrice, (Laurence DENOZ), membre du Collégium (ou pôle) ALL, dirigé par Madame Sylvie BAZIN ci-après désignée « UL »

**ET**

**L'Université de Palerme**, établissement public scientifique, culturel et professionnel de l'enseignement supérieur dont le siège social est situé Piazza Marina, 61 – 900133 Palerme, représentée par son Recteur en exercice, le professeur Fabrizio MICARI

et plus particulièrement son Dipartimento di Scienze Umanistiche (Corso di Laurea Magistrale dans LMTRI – Curriculum di Studi Arabi e Islamici), dont le directeur est Leonardo SAMONA'. Le référent de l'accord est le prof. Antonino Pellitteri, responsable pour le curriculum Studi Arabi e Islamici ci-après désignée « UP »

**L'UL et L'UP étant ci-après désignées individuellement par la « Partie » et collectivement par les « Parties ».**

**PRÉAMBULE**

Une codiplomation a été mise en place qui conduit à la délivrance du Master Méditerranée et Europe Centrale et Orientale (MECO) de l'UL et la Laurea Magistrale in Lingue Moderne e Traduzione per le Relazioni Internazionali - curriculum Studi Arabi e Islamici (LMTRI) de l'UP.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 - Objectif**

Les parties reconduisent la convention jusqu'au 14/04/2022.

**Article 2 – Autres dispositions**

La mobilité des professeurs regardera aussi les activités intégratives de l'offre de formation. Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

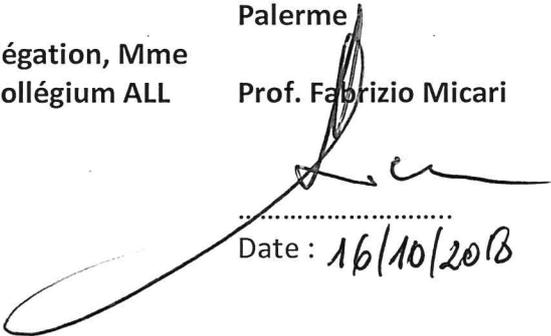
Le présent accord est rédigé en 2 exemplaires originaux, dont 1 rédigé en français et 1 rédigé en italien, les deux versions faisant également foi. Elles sont identiques dans leur esprit et leur interprétation.

Pierre MUTZENHARDT, Président de  
L'Université de Lorraine  
Pour le Président, et par délégation, Mme  
Sylvie BAZIN, directeur du Collégium ALL

.....  
Date :

Le Président Recteur de l'Université de  
Palerme

Prof. Fabrizio Micari

  
.....  
Date : 16/10/2018